

Société Anonyme au capital social de 94.200.000 dirhams
Siège social : Marina, Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah, Tour Crystal I,
3^{ème} étage – Casablanca
RC n°26.977

AVIS DE RÉUNION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **CENTRALE DANONE**, société anonyme au capital de 94.200.000 dirhams sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra par visioconférence, le :

16 JUIN 2021 à 11 HEURES

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
- Approbation des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Désignation de Monsieur Bernard GALÉA en tant qu'administrateur ;
- Nomination de deux (02) administrateurs indépendants ;
- Constatation de la nouvelle composition du Conseil d'administration ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Pour prendre part à ladite assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront adresser ou faire adresser par leur banque, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité et ce, par email à l'adresse suivante : mouna.challal@danone.com.

Les titulaires d'actions nominatives seront admis à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, par simple envoi d'email à l'adresse susvisée.

Dès réception de chaque email, une invitation sera communiquée à la même adresse avec le lien permettant de la connexion à la plateforme qui abritera la visioconférence.

Sous réserve du respect des conditions ci-dessus, tout actionnaire a le droit de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions.

Les actionnaires souhaitant se faire représenter ou voter par correspondance, devront télécharger un formulaire de pouvoir et de vote disponible sur le site internet www.centraledanone.com, au plus tard dix (10) jours avant la réunion, en application des dispositions de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été amendée et complétée par la Loi n° 20-05 et la Loi n°78-12 en consultant le site internet ou en adressant une demande à l'adresse email suivante : mouna.challal@danone.com.

Conformément à l'article 121 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Conformément au 3ème alinéa de l'article 122 de la loi n° 17 -95 telle que modifiée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12, si la société ne reçoit aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de la part d'un actionnaire dans les conditions prévues à l'alinéa ci-dessus, l'avis de réunion tient lieu de convocation, tel qu'il a été publié.

PROJET DES RESOLUTIONS À SOUMETTRE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

► PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de Gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de Centrale Danone S.A. de l'exercice 2020, tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 72 078 280,01 Dirhams. Elle approuve aussi les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

► DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un résultat net part groupe de 54 Millions Dirhams.

Elle approuve aussi les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

► TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, en ce compris les conventions visées à l'article 61 de la même loi, approuve lesdites conventions.

► QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	72 078 280,01 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	-601 431 462,46 DH
Résultat Distribuible 2020	-529 353 182,45 DH
Proposition de Distribution de dividende (Dh/action)	- DH
Nouveau solde à reporter à nouveau	-529 353 182,45 DH

Elle décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau pour le montant de 72 078 280,01 DH et de ne pas procéder à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2020.

► CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2020. Elle donne, par ailleurs, décharge aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs fonctions au titre de l'exercice 2020.

► SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Monsieur Bernard GALÉA en tant qu'administrateur pour un mandat de deux (02) ans.

Monsieur Bernard GALÉA déclare accepter les fonctions qui lui sont confiés et remercie les actionnaires pour la confiance qui lui a été témoignée.

► SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en tant qu'administrateurs indépendants pour un mandat de deux (02) ans :

- Madame Abir LEMSEFFER ;
- Monsieur Amine BELKEZIZ.

Qui déclarent accepter les fonctions qui leurs sont confiés et remercient les actionnaires pour la confiance qui leur a été témoignée.

► HUITIÈME RÉOLUTION

Par suite des nouvelles nominations d'administrateurs, l'Assemblée Générale constate que la composition du conseil d'administration se présente comme suit :

- Madame Nathalie ALQUIER ;
- Monsieur Bernard GALÉA ;
- La société « Compagnie Gervais Danone » représentée par Monsieur Olivier KLEIN ;
- La société « Danone S.A » représentée par Madame Louise RIALS ;
- Madame Abir LEMSEFFER ;
- Monsieur Amine BELKEZIZ.

► NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

TABLEAU DE FINANCEMENT (en MAD)		Période : 01/01/2020 au 31/12/2020	
I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN			
MASSES	SIT AU 31 DEC 20 (a)	SIT AU 31 DEC 2019 (b)	
			EMPLOIS VARIATION (a-b) RESSOURCES
Financement permanent	716 722 455,79	662 877 870,87	53 844 584,92
Actif immobilisé	1 922 865 755,02	2 010 697 691,00	87 831 935,98
FOND DE ROULEMENT FONCTIONNEL	-1 206 143 299,23	-1 347 819 820,13	141 676 520,90
Actif circulant	782 263 502,23	745 520 078,58	36 743 423,65
Moins passif circulant	1 275 503 849,31	1 417 257 510,23	141 753 660,92
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	-493 240 347,08	-671 737 431,65	178 497 084,57
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF)	-712 902 952,15	-676 082 388,48	36 820 563,67
II - EMPLOIS ET RESSOURCES			
I - RESSOURCES STABLES DE LA PERIODE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT		245 263 912,87	26 088 923,61
Capacité d'autofinancement		245 263 912,87	26 088 923,61
Distribution de dividendes			
CESSIONS ET RED. D'IMMOBILISATIONS		12 925 996,89	8 720 467,22
Immobilisations corporelles		2 116 517,99	8 720 467,22
Titres de participation		10 809 478,90	
Autres immobilisations			
AUG. DES CAPITAUX PROPRES			
AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT			
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		258 189 909,76	26 088 923,61
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE			
ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	116 513 388,86		152 162 972,86
Immobilisations corporelles	109 298 445,61		149 826 275,19
Titres de participation			
Autres immobilisations	7 214 943,25		2 336 697,67
REMB. DES CAPITAUX PROPRES			
REMB. DETTES DE FINANCEMENT			
II TOTAL EMPLOIS STABLES	116 513 388,86		152 162 972,86
III VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL	178 497 084,57		192 936 094,66
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		36 820 563,67	23 404 665,41
TOTAL GENERAL	295 010 473,43	295 010 473,43	201 656 561,88

A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE		Période du : 01/01/2020 au 31/12/2020	
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	OBSERVATIONS		
I. ACTIF IMMOBILISE			
A. EVALUATION A L'ENTREE			
1. Immobilisation en non-valeurs			
2. Immobilisations incorporelles	Coût historique		
3. Immobilisations corporelles	Coût historique		
4. Immobilisations financières	Coût historique		
B. CORRECTIONS DE VALEUR			
1. Méthodes d'amortissements	Lineaire & degressif		
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Valeur du solde non récupérable		
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	Fluctuations monétaires au 31/12/2020		
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)			
A. EVALUATION A L'ENTREE			
1. Stocks MATIERES	Coût moyen pondéré		
1. Stocks PRODUITS FINIS	Coût de production		
2. Créances	Coût historique		
3. Titres et valeurs de placement			
B. CORRECTIONS DE VALEUR			
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Pertes/stocks matières & pièces de rechange détériorés au titre de l'exercice 2020		
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	Fluctuations monétaires au 31/12/2020		
1. Méthodes de réévaluation			
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées			
3. Dettes de financement permanent	Coût historique		
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges			
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif			
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)			
1. Dettes du passif circulant	Coût historique		
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Dossiers du personnel en litige		
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Fluctuations monétaires au 31/12/2020		
V. TRESORERIE			
1. Trésorerie - Actif			
2. Trésorerie - Passif			
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation			

A2 - ETAT DES DEROGATIONS		Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020	
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation			
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse			

A3 - ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020	
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT	
II. Changements affectant les règles de présentation			

LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2020

B1 - DETAIL DES NON - VALEURS			Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020
COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT	
2121	Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 628 974,92	

B2B - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES (en MAD)							
NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION		DIMINUTION		MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise	Virement	Cession	Virement	FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)	22 628 974,92						22 628 974,92
• Frais préliminaires							
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 628 974,92						22 628 974,92
• Primes de remboursement obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	316 297 284,72						316 297 284,72
• Immobilisation en recherche et développement							
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	164 000,00						164 000,00
	30 535,21						30 535,21
• Fonds commercial	316 102 749,51						316 102 749,51
• Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 430 345 192,05	109 298 445,61			73 240 229,04		4 466 403 408,62
• Terrains	126 225 804,65				217 460,00	-217 460,00	126 225 804,65
• Constructions	710 465 802,42			14 238 263,39	13 165 260,22	944 387,00	710 594 418,59
• Installat. techniques, matériel et outillage	3 249 925 372,59			121 207 414,38	53 452 331,36	-421 790,64	3 318 102 246,25
• Matériel de transport	78 767 278,83			2 863 885,56	5 691 656,27	50 310,00	75 889 198,12
• Mobilier, matériel bureau et aménagements	156 880 835,15			20 847 428,11	20 859,99	18 893,00	177 688 510,27
• Autres immobilisations corporelles							
• Immobilisations corporelles en cours	108 080 098,41	109 298 445,61		-159 156 991,44	692 661,20	-374 339,36	57 903 230,74
TOTAL (A+B+C)	4 769 271 451,69	109 298 445,61	0	73 240 229,04	0	0	4 805 329 668,26

B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION (en MAD)										Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice	
						Date de clôture	Situation nette	résultat net		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
CELACO	STE IMMOBILIERE	3 000 000,00	33,00%	990 000,00	990 000	31/12/2020	8 390 394,10	1 403 869,00	1 467 625,00	
LES TEXTILLES	STE IMMOBILIERE	196 500,00	100,00%	599 494,00		30/04/2020	108 774,38	-3 300,00		
STE YAM	STE IMMOBILIERE	10 000,00	50,00%	5 000,00		31/12/2020	-433 433,27	-29 719,19		
SCI JAMILA	STE IMMOBILIERE	50 000,00	100,00%	1 334 640,00		31/12/2020	-748 467,14	51 000,00	54 000,00	
AGRIGENE	GESTION GENISSE	29 000 000,00	100,00%	29 000 000,00	29 000 00,00	31/12/2020	6 697 678,08	4 172 411,39	90 693 225,18	
LAIT PLUS	FERME - PRODUCTION LAIT	346 000 000,00	100,00%	350 712 425,00	350 712 425,00	31/12/2020	138 722 214,16	10 144 496,61	199 019 901,09	
		378 256 500,00		382 641 559,00	380 702 425,00		152 737 160,31	15 738 757,81	291 234 651,27	

B5 - TABLEAU DES PROVISIONS									Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020
	Solde d'ouverture	Dotations			Reprises			Exercice 2019	
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	19 856 259,83			575 277,60			1 500 957,81	18 930 679,62	
2. Provisions réglementées	333 308 642,38			40 704 906,10			58 938 601,19	315 074 947,29	
3. Provisions durables pour risques et charges									
SOUS TOTAL (A)	353 164 902,21			41 280 183,70			60 439 559,00	334 005 526,91	
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	64 807 331,99	28 769 201,39			24 630 851,75			68 945 681,63	
5. Provisions pour risques et charges	241 064 930,10		646 252,21	26 981 971,23		548 504,86	34 254 034,96	233 890 613,72	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	305 872 262,09	28 769 201,39	646 252,21	26 981 971,23	24 630 851,75	548 504,86	34 254 034,96	302 836 295,35	
TOTAL (A+B)	659 037 164,30	28 769 201,39	646 252,21	68 262 154,93	24 630 851,75	548 504,86	94 693 593,96	636 841 822,26	

B.6 - TABLEAU DES CREANCES (en MAD) Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 605 195,87	2 605 195,87						
• Prêts immobilisés								
• Autres créances financières	2 605 195,87	2 605 195,87						
DE L'ACTIF CIRCULANT	253 802 897,31	18 736 661,46	235 066 235,85	10 710 793,57	2 466 112,77	60 505 982,76	50 870 765,59	41 669 658,40
• Fournisseurs débiteurs	15 263 981,44		15 263 981,44		2 466 112,77			
• Clients et comptes rattachés	112 181 261,71	1 581 461,43	110 599 800,28	10 710 793,57				41 669 658,40
• Personnel	6 053 033,78		6 053 033,78			6 053 033,78		
• Etat	46 452 948,98		46 452 948,98			46 452 948,98		
• Comptes d'associés	38 377 747,22		38 377 747,22				38 377 747,22	
• Autres débiteurs	27 278 664,58	9 155 200,03	18 123 464,55				12 493 018,37	
• Comptes de régular. Actif	8 195 259,60	8 000 000,00	195 259,60			8 000 000,00		

B.7 - TABLEAU DES DETTES (en MAD) Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020

DETTES TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyses				
	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets	
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 039 229 817,84	185 946 940,14	853 282 877,70	170 514 736,99	227 560 369,36	101 220 364,34	172 347 781,03	78 116 365,42
• Fournisseurs	814 182 496,54	179 182 687,84	634 999 808,70	170 514 736,99	227 560 369,36		158 973 716,32	78 116 365,42
• Clients créditeurs	6 361 477,40	6 079 296,30	282 181,10					
• Personnel	58 337 240,43		58 337 240,43					
• Organismes sociaux	29 207 451,71		29 207 451,71			29 207 451,71		
• Etat	72 012 912,63		72 012 912,63			72 012 912,63		
• Comptes d'associés	13 374 064,71		13 374 064,71				13 374 064,71	
• Autres créanciers	39 063 432,68		39 063 432,68					
• Comptes de régular. Passif	6 690 741,74	684 956,00	6 005 785,74					

B.8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES (en MAD) Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
• Sûretés données					
• Sûretés reçues					
NEANT					

B.9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (en MAD) Exercice du : 01/01/2020 au 31/12/2020

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautionnements		
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	395 040 415,00	317 383 784,53
Autres engagements donnés (Beaux commerciaux)		
Autres engagements contractuels	556 426 136,00	542 110 216,00
Couverture en devise		
Engagement bon de commande	274 629 300,54	277 310 508,42
dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
Total (1)	1 226 095 851,54	1 136 804 508,95
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautionnements	523 953 568,00	746 921 000,00
* Autres engagements recus (hypothèques/crédit logement)	14 843,73	41 966,98
* Autres engagements recus (Fournisseurs)	9 116 809,12	
Total (2)	533 085 220,85	746 962 966,98

(1) Gage : 1- Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B.15- PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2017 et 2018 & 2019 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales de Centrale Danone au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes. Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations. La société Centrale Danone a fait l'objet d'un contrôle de l'Office des changes dénoué par accord transactionnel. Mais a reçu des lettres d'explications sur les transferts Management fees effectuées pour 2017 et 2018. Face à l'incertitude liée à la propagation du virus COVID-19, Centrale Danone met tous ses efforts dans la continuité de son activité et s'engage comme une entreprise solidaire et citoyenne. Par ailleurs, Centrale Danone investit dans la protection de ses salariés et de leurs emplois. Elle demeure vigilante et surveille de près la situation actuelle

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020		
	(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Actif			
Goodwill			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	1 615		1 831
Immobilisation en droit d'usage	437		443
Actifs biologiques	65		66
Immeubles de placement	2		2
Titres mis en équivalence			
Autres actifs financiers	4		4
Prêts et créances	1		1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3		3
Impôts différés	221		128
Autres débiteurs non courants (a)			
Actif non courant	2 344		2 474
Autres actifs financiers	2		6
- Instruments dérivés de couverture			
- Prêts et créances et placements	2		6
Stocks	578		454
Clients et comptes rattachés (b)	114		152
Autres comptes débiteurs (b)	102		130
Disponibilités	87		76
Actif courant	883		818
TOTAL ACTIF	3 227		3 292

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020		
	(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Passif et capitaux propres			
Capital	94		94
Primes			
Réserves	-118		343
Écarts de conversion			
Résultat net part du groupe	54		-421
Capitaux propres - part du Groupe	30		16
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Capitaux propres	30		16
Provisions			4
Avantages du personnel	395		317
Dettes financières non courantes	681		663
Dettes liées aux contrats de location financement			
Dettes liées aux contrats à droits d'usage	445		428
Impôts différés	236		235
Autres créditeurs non courants (a)			5
Passifs non courants	1 076		980
Provisions	236		243
Dettes financières courantes	811		839
Dettes envers les établissements de crédits	740		724
Dettes liées aux contrats de location financement			
Dettes liées aux contrats à droits d'usage	71		115
Fournisseurs et comptes rattachés	859		968
Autres créditeurs courants	215		246
Passifs courants	2 121		2 296
Total du passif et des capitaux propres	3 227		3 292

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020		
	(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Résultat net de l'ensemble consolidé	54		-421
Ajustements pour			
Élimination des amortissements et provisions	400		575
Élimination des profits/pertes réévaluation (juste valeur)			
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution			-5
Produits des dividendes	-1		-1
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	453		148
Élimination de la charge (produit) d'impôts	-47		-56
Élimination du coût de l'endettement financier net	59		35
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	465		128
Incidence de la variation du BFR	-195		172
Impôts différés			
Impôts payés	-26		-24
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	244		276
Incidence des variations de périmètre			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-271		-182
Acquisition d'actifs financiers			
Variation des autres actifs financiers	3		-2
Subvention d'investissement reçue	0		1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16		22
Cessions d'actifs financiers			
Dividendes reçus			
Intérêts financiers versés	-16		-36
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-268		-196
Incidence des variations de périmètre			
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes payés aux minoritaires			
Emission de nouveaux emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Remboursement de dettes résultant de contrat de location	7		
Diminution (augmentation) nette des prêts			1
Diminution (augmentation) nette des placements			
Dividendes versés aux minoritaires			
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	7		1
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence de changement des méthodes et principes comptables			
Variation globale de la trésorerie	-17		81
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	(701)		(782)
Disponibilités au 31 décembre	(718)		(701)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020		
	(en millions de dirhams) sauf résultat par action en dirham	31-déc-20	31-déc-19
Chiffre d'affaires net	4 542		4 579
Autres produits de l'activité	111		157
Produits des activités ordinaires	4 653		4 736
Achats	-2 858		-2 961
Autres charges externes	-773		-1 028
Frais du personnel	-628		-629
Impôts et taxes	-25		-34
Amortissements et provisions d'exploitation	-382		-200
Autres produits et charges d'exploitation	36		57
Charges d'exploitation courantes	-4 630		-4 795
Résultat d'exploitation courant	23		-59
Cessions d'actifs	1		5
Autres produits et charges d'exploitation non courants	46		-358
Autres produits et charges d'exploitation	47		(353)
Résultat d'exploitation	70		-412
Coût de l'endettement financier net	-59		-35
Autres produits financiers			3
Autres charges financières	-5		
Résultat avant impôts	6		-444,00
Impôts sur les bénéfices	-26		-27,00
Impôts différés	73		49,00
Résultat net des sociétés intégrées	54		(421)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
Résultat net	54		(421)
Résultat net - part du Groupe	54		(421)
Résultat net - Part des intérêts ne conférant pas le contrôle			
Résultat net consolidé par action	0,06		-0,45

ETAT DU RESULTAT GLOBAL GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020		
	(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Résultat de l'exercice	54		(421)
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)			
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	-58		(57)
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	18		18
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			(4)
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	14		(465)
Dont Intérêts minoritaires			
Dont Résultat global net - Part du Groupe	14		(465)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES GROUPE CENTRALE DANONE	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020							
	(en millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2019	94			954	-538	511		511
Effets des changements de méthode								
comptable/correction d'erreur								
Montants retraités à l'ouverture	94			954	-538	511		511
Variation nette de juste valeur des instruments financiers								
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres								
Affectation du résultat N-1				-538	538			
Dividendes distribués								
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Résultat de l'exercice					-421	-421		-421
Écarts de conversion								
Autres variations				-74		-74		-74
Au 31 décembre 2019	94			342	-421	16		16
Au 1^{er} janvier 2020	94			342	-421	16		16
Effets des changements de méthode								
comptable/correction d'erreur								
Montants retraités à l'ouverture	94			342	-421	16		16
Variation nette de juste valeur des instruments financiers								
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres								
Affectation du résultat N-1				-421	421			
Dividendes distribués								
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Résultat de l'exercice					54	54		54
Écarts de conversion								
Autres variations (A)				-40		-40		-40
Au 31 décembre 2020	94			-119	54	30		30

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
LAIT PLUS	100%	100%	Intégration globale	
AGRIGENE	100%	100%	Intégration globale	

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020		
	(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Avais, cautions et garanties donnés			
Couvertures en devises			
Autres engagements donnés		275	277
Total des Engagements donnés		275	277
(En millions de dirhams)		31-déc-20	31-déc-19
Avais, cautions et garanties reçus		524	757
Autres engagements reçus		15	15
Total des Engagements reçus		539	772

EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

(en millions de dirhams)	Ouverture	Acquisitions	Cession/Mise en rebut	Reclassement	Dotation de l'exercice	Clôture
Terrains	289,00					289
Terrains en location financement	19,00		0			19
Constructions	847		-13	83		917
Construction en droit d'usage	106					106
Installations tech, matériel & outillage	3469		-54	-63		3352
Installations tech, matériel & outillage en location financement	92					92
Matériel de transport	95		-6			89
Matériel de transport en droit d'usage	470	35		-70		435
Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	174			5		179
Autres immobilisations corporelles	-12			12		0
Immobilisations corporelles en cours	159	109		-173		95
Amt. Constructions	-375				-26	-401
Amt. Construction en droit d'usage	-27			-26,9	-24	-77,9
Amt. Installation tech, matériel & outill	-2634			190	-144	-2588
Amt. Installation tech MO en droit d'usage	-96				-22	-118
Amt. Matériel de transport	-47			37	-1	-11
Amt. Matériel de transport en droit d'usage	-77				-56	-133
Amt. Mob, matl de bureau & aménagements divers	-133			6	-20	-147
Amt. Autres immobilisations corporelles	-32					-32
Perte de valeur installtech, matériel & outill	-13					-13
Total immobilisations corporelles	2 274	144	-73	0	-293	2 052

TABLEAU DES CREANCES

(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Autres prêts immobilisés - part < 1 an	4	4
Prêts immobilisés au personnel < 1 an		
Total Autres actifs financiers courants	4	4
(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Clients et comptes rattachés	155	193
Dép. clients et comptes rattachés	-41	-41
Total des clients et comptes rattachés	114	152
(en millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Autres débiteurs	14	17
Compte de régularisation - Actif	8	9
Etat - débiteur	58	72
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	16	24
Personnel - débiteur et autres	6	8
Total Autres débiteurs courants	102	130

TABLEAU DES DETTES FINANCIERES

(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Emprunts obligataires		
Dettes liées aux contrats de location financement		
Dettes liées aux contrats à droits d'usage	445	428
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières non courantes	445	428
(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	740	724
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droits d'usage	71	115
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières courantes	811	839

TABLEAU DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES

(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Dettes fournisseurs	859	968
Total dettes fournisseurs	859	968
(En millions de dirhams)	31-déc-20	31-déc-19
Autres créanciers	51	61
Clients créditeurs Avances & Acomptes	1	1
Etat créditeur	74	76
Organismes sociaux	29	38
Personnel créditeur et autres	60	70
Total autres créditeurs courants	215	246

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été marquée par le contexte de la pandémie COVID 19, qui a fortement impacté le pouvoir d'achat et par conséquent le niveau de la consommation des ménages. Dans ce contexte difficile, Centrale Danone a fait preuve de résilience et de capacité d'adaptation, forte de sa dynamique d'innovations et de sa qualité d'exécution.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé de 2020 s'élève à 4 653 Mdh, en baisse de -2% par rapport à l'exercice 2019.

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT CONSOLIDE

L'excédent Brut d'Exploitation courant consolidé à fin Décembre 2020 s'élève à 405 Mdh, soit une amélioration de 264 Mdh par rapport à 2019.

RESULTAT NET PART DU GROUPE

Le Résultat Net Part du Groupe se solde par un bénéfice de 54 Mdh, soit une nette amélioration par rapport à l'exercice 2019.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

REFERENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2.7 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) version janvier 2012 entrée en vigueur le 1er avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe Centrale Danone sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et telles que publiées à cette même date.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles Centrale Danone exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés dans lesquelles Centrale Danone détient plus de 50% des droits de vote. Le périmètre de consolidation comprend la société mère Centrale Danone S.A. et les filiales Lait plus et Agrigène. Les opérations entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminées en consolidation.

PRINCIPES COMPTABLES

A - CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

La monnaie de présentation des comptes est le Dirhams. Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions. Les créances et dettes non monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier en conformité avec les prescriptions des normes comptables internationales.

B - IMMOBILISATIONS

B.1. Immobilisations incorporelles : Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

B.2. Immobilisations corporelles : Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. L'amortissement de ces actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés. À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

B.3. Contrats de location : Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

B.4. Valeur recouvrable des immobilisations : Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

C - STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

D - PROVISIONS

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en résultat financier.

E - IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

F - CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Les règles et méthodes comptables employées pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action, sont conformes à la norme IAS 33, « Résultat par action ».

G - AUTRES INFORMATIONS

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- Soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- Soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION :

La norme IFRS 16 supprime la dualité de traitements entre les locations simples et les locations financement. Avec la nouvelle norme tous les contrats contenant des accords de locations sont comptabilisés au bilan en Droit d'Utilisation à l'actif et en Dettes de Financement au passif.

Centrale Danone applique la norme IFRS 16 sur les contrats de location depuis le 1er janvier 2019 et a opté pour la méthode rétrospective simplifiée pour sa mise en œuvre :

- les actifs et passifs relatifs aux contrats de location sont calculés au 1er janvier 2019, sur la base des loyers futurs actualisés,
- ils sont reconnus au bilan consolidé au 1er janvier 2019 et les informations financières des périodes précédentes ne sont pas retraitées (i.e. IAS17 est appliquée).

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES A L'IMPOT SUR LE RESULTAT » :

L'interprétation IFRIC 23 vient compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Cette clarification s'applique aux aspects de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur le résultat dès lors qu'il existe une incertitude relative au traitement d'un élément, tant au niveau de la détermination des bénéfices imposables (pertes fiscales déductibles), que des bases d'imposition, des déficits reportables, des crédits d'impôt non utilisés ou des taux d'imposition.

Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat au 1er janvier 2019 après avoir mené une analyse visant à identifier et recenser des incertitudes fiscales au sens d'IFRIC 23.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca



Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux actionnaires de la Société
CENTRALE DANONE S.A.
Marina, Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, Tour Crystal 1
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Centrale Danone S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 716 722 456 MAD dont un bénéfice net de 72 078 280 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Centrale Danone S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1- Evaluation des actifs incorporels (fonds de commerce)

• Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable du fonds de commerce, né de la fusion-absorption de « Centrale Danone » avec « Fromagerie de Doukkala » en 2018, s'élève à 316 MMAD qui représente 11 % du total Bilan. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ce fonds de commerce, ne présente pas de risque de perte de valeur à travers le suivi des ventes et de la rentabilité des activités fromage concernées. L'évaluation de ce fonds de commerce constitue un point clé de l'audit en raison du caractère significatif de ce fonds de commerce dans les comptes sociaux de la société et parce que la détermination de sa valeur recouvrable à partir de prévisions de flux de trésorerie actualisés, repose sur l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

• Réponse d'audit

Au moment de la reconnaissance de ce fonds de commerce, nous avons apprécié la pertinence du modèle d'évaluation utilisé, du taux de croissance long terme et du taux d'actualisation appliqués au regard des pratiques du marché. Nous avons aussi analysé la cohérence des projections de flux de trésorerie et les prévisions de croissance sous-jacentes. A chaque clôture, nos travaux consistent à :

- Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre du suivi des éventuels indices de perte de valeur ;
- Suivre les réalisations des activités fromage et les comparer aux prévisions historiques pour vérifier l'absence d'indice de perte de valeur ;
- Apprécier la pertinence du taux de croissance long terme et du taux d'actualisation au regard des évolutions des données du marché ;
- Suivre la cohérence des projections de flux de trésorerie au regard de l'environnement économique en les comparant aux évolutions des données du marché et aux réalisations récentes.

2- Evaluation des actifs corporels (lignes de production)

• Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles de la société s'élève à 128 MMAD qui représente 5 % du total Bilan. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable. L'évaluation des lignes de production immobilisées constitue un point clé de l'audit en raison du montant significatif dans les comptes sociaux de la société et parce que la détermination de la valeur recouvrable de ces actifs, à partir des prévisions de flux de trésorerie actualisés, repose sur l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

• Réponse d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre du suivi des indices de perte de valeur et des tests de dépréciation pour la détermination de la valeur recouvrable ;
- Examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ;
- Apprécier le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur l'existence ou l'absence d'indices de perte de valeur ;
- Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données du marché et aux tendances historiques ;
- Apprécier la pertinence du modèle d'évaluation utilisé, et des taux d'actualisation appliqués au regard des pratiques de marché ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des calculs ;
- Effectuer des analyses de sensibilité sur les tests de dépréciation.

3- Evaluation des titres de participation

• Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des titres de participation s'élève à 381 MMAD. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture des entités concernées et de leurs prévisions d'activité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (capitaux propres), ou à des éléments prévisionnels (prévisions d'activité et conjoncture économique).

Nous considérons la valeur des titres de participation comme un point clé de notre audit compte tenu de leur caractère significatif à l'actif de la société, et parce que la détermination de leur valeur d'utilité, le plus souvent basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, implique un degré de jugement élevé de la direction et nécessite l'utilisation d'hypothèses économiques relatives à l'évolution prévisionnelle des activités des participations.

• Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté à :

- Examiner le processus d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ;
- Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ;
- Examiner les hypothèses et les prévisions de flux de trésorerie retenues dans les tests de dépréciation réalisés par la société, le cas échéant, au regard de l'environnement économique, en les comparant aux perspectives futures de croissance de la demande et aux tendances historiques récentes ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des calculs ;
- Effectuer des analyses de sensibilité sur les tests de dépréciation.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

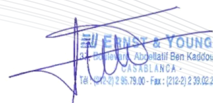
- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young



Abdeslam Berrada Allam
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 39 89 80 F: +212 5 22 23 88 7
RG: 169167 • TP: 37999135
IF: 1106708 • CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux actionnaires de la Société
CENTRALE DANONE S.A.
Marina, Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, Tour Crystal 1
Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CENTRALE DANONE S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 30 millions MAD dont un bénéfice net consolidé de 54 millions MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

La question clé de l'audit est la question qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Evaluation des actifs corporels (lignes de production)

- Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des lignes de production immobilisées de la société s'élève à 153 MMAD qui représente 5% du total Bilan.

Comme décrit dans la note 1.8 « Tests de dépréciation et perte de valeur des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, au moins une fois par an. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable.

L'évaluation des lignes de production immobilisées constitue un point clé de l'audit en raison du montant significatif dans les comptes consolidés du Groupe et parce que la détermination de la valeur recouvrable de ces actifs, à partir des prévisions de flux de trésorerie actualisés, repose sur l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

- Réponse d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre du suivi des indices de perte de valeur et des tests de dépréciation pour la détermination de la valeur recouvrable ;
- Examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ;
- Apprécier le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur l'existence ou l'absence d'indices de perte de valeur ;
- Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données du marché et aux tendances historiques ;
- Apprécier la pertinence du modèle d'évaluation utilisé, et des taux d'actualisation appliqués au regard des pratiques de marché ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des calculs ;
- Effectuer des analyses de sensibilité sur les tests de dépréciation ;
- Apprécier le caractère approprié des informations présentées dans la note 1.8 « Test de dépréciation et perte de valeur des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young



Abdeslam Berrada Allam
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 5 22 23 88 70
RG : 169167 - IP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé